Niveau(x) d'enseignement: 5 Numéro EDUQ : 8170002
Centre d'intérêt: 32

Relance 1978 : la persévérance scolaire 1976-1977. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, Direction des politiques et plans, 1979.
iv, 18 p. ; 28 cm. -- (L'Accessibilité en éducation) -- (Education et emploi ; 4.37.1)

Code: 28-1383.

ISBN 2-550-00657-7

Cote Dewey: 371.2912'09714/R382 Cote LC: LC/145/.C38

Descripteur(s): *Persévérance scolaire *Enquête sur les sortants *Cheminement scolaire *Caractéristiques socio-économiques *Caractéristiques de l'étudiant *Secondaire (Niveau) *Collégial (Niveau)

Certaines raisons personnelles ou socio-économiques incitent-elles davantage les étudiants à poursuivre leurs études? Ce document aborde la question en établissant les profils d'étudiants qui fréquentent un secteur donné ou poursuivent leurs études à un autre niveau, en les regroupant en fonction de caractéristiques personnelles et sociales communes. Deux parties, l'une axée sur le secteur d'études des sortants, l'autre sur les sortants qui poursuivent leurs études à un autre niveau.

Les données proviennent de l'enquête de Relance 1978 et portent sur les sortants de 1976-1977. Au total, 21042 (58,6%) des 35884 personnes choisies ont répondu, soit un sortant sur quatorze au collégial et un sur huit au secondaire. Les facteurs d'explication retenus sont le sexe et la langue maternelle de l'étudiant, la scolarité, le revenu (pour le secondaire) et l'occupation (pour le collégial) du père. Quatre tableaux.

L'analyse permet d'établir des relations significatives entre les caractéristiques sociales et personnelles retenues et les choix des étudiants. La scolarité du père, suivie de la langue maternelle de l'étudiant apparaissent de loin les facteurs les plus importants pour expliquer ces choix. Par ailleurs, le revenu du père ne semble pas, en règle générale, conditionner les choix.

Type de document: r
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8170002

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Secteur de la planification
Direction des politiques et plans

RELANCE 1978

LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE
1976-1977

OCTOBRE 1979

E D U Q 8170002

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Secteur de la planification
Direction des politiques et plans

RELANCE 1978

LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE 1976-1977

Collection:
L'accessibilité en éducation

OCTOBRE 1979

LISTE DES TABLEAUX

		PAGES
Tableau I :	Fréquentation du secteur général selon le sexe et la langue maternelle de l'étudiant, le revenu et la scolarité du père.....	3
Tableau II :	Fréquentation du secteur général selon la scolarité et l'occupation du père, la langue maternelle et le sexe de l'étudiant	7
Tableau III:	Poursuite des études au niveau collégial selon la scolarité, le revenu du père, la langue maternelle et le sexe de l'étudiant	11
Tableau IV :	Poursuite des études à l'université selon la scolarité du père, la langue maternelle, l'institution fréquentée et le sexe de l'étudiant	14

Reproduction ou citation autorisée sous réserve d'indication de la source Relance, groupe "Education et Emploi", ministère de l'Education

Dépôt légal: premier trimestre 1980
Bibliothèque nationale du Québec

ISBN: 2-550-00657-7

E D U Q 8170002

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Secteur de la planification
Direction des politiques et plans

RELANCE 1978

LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE 1976-1977

Collection:
L'accessibilité en éducation

OCTOBRE 1979

Reproduction ou citation autorisée sous réserve d'indication de la source Relance, groupe "Education et Emploi", ministère de l'Education

Dépôt légal: premier trimestre 1980
Bibliothèque nationale du Québec

ISBN: 2-550-00657-7

AVANT-PROPOS

Ce fascicule fait partie d'une série de cinq documents dont le contenu provient des données de l'enquête RELANCE pour l'année 1978. De façon plus spécifique il s'inspire de données d'un rapport publié sur l'abandon et la poursuite des études (1).

L'enquête de Relance 1978 porte sur un échantillon représentatif des "sortants" de l'année scolaire 1976-1977. On a sélectionné 35 884 sortants et 21 042 d'entre eux ont répondu (58,6%): de ce fait, l'analyse considère environ un sortant sur 14 au collégial et un sur 8 au secondaire. Ces taux nous assurent une représentativité tout à fait satisfaisante.

Un "sortant" est défini comme un étudiant inscrit dans un établissement scolaire (secondaire ou collégial) en 1976-1977 et qui, quelle qu'en soit la raison, n'était pas inscrit dans cet établissement en 1977-1978. Toutefois, nous avons restreint cette définition en éliminant de notre étude ceux qui poursuivaient leurs études à un même niveau.

Le lecteur devra tenir compte que les données utilisées proviennent d'une étude sur les "sortants" du système scolaire et ne peuvent être comparées sans restriction avec des données provenant d'études sur la

---

(1) Corbeil, Paul. Relance 1978, Abandon ou poursuite des études chez les étudiants sortants des niveaux secondaire et collégial pour l'année 1976-1977. Documents Education et Emploi, 4-37, ministère de l'Education, 1979, 218 pages.

clientèle scolaire ou toute autre sous-population de cette clientèle. De plus, les données présentées proviennent d'un sondage et il est possible que les proportions (ou taux) présentées dans ce fascicule diffèrent légèrement des proportions qu'on aurait calculées si on avait interrogé tous les sortants (1).

---

(1) Un rapport de M. Roger Lapierre (1976), non publié, précise qu'une proportion estimée à partir de cet échantillon ne sera différente de plus de 1 pour cent de la proportion calculée d'après la population que dans un cas sur mille seulement.

DU SECONDAIRE AU COLLÉGIAL; DU COLLÉGIAL À L'UNIVERSITÉ

INTRODUCTION

Existe-t-il des élèves qui pour des raisons personnelles ou socio-économiques seraient incités plus que d'autres à poursuivre leurs études?... Des élèves en quelque sorte assurés de cette possibilité? A ces questions comme à bien d'autres, il est impossible pour le moment d'apporter une réponse affirmative. Cependant les résultats de cette enquête nous conduisent à émettre l'idée qu'il existe, de fait, certaines caractéristiques personnelles et sociales qui ont agi sur les élèves quant ils ont choisi tel secteur d'études et ensuite quand ils ont décidé de poursuivre leurs études à un niveau supérieur.

Notre étude se propose d'établir les profils d'étudiants, fréquentant un secteur donné ou poursuivant leurs études à un autre niveau, en les regroupant en fonction de caractéristiques personnelles et sociales communes. Ainsi le lecteur sera rapidement en mesure de constater le rôle significatif de certains traits communs quant à la possibilité de s'orienter vers certaines études. Il convient de préciser que la collecte des renseignements fait état des choix effectués par les sortants.

Ce fascicule comprend deux sections. Dans la première on étudiera les caractéristiques types des élèves sortant du secteur général et professionnel, qui fréquentaient

en 1976-1977 les niveaux secondaire ou collégial. Dans la seconde, on établira les profils des sortants qui poursuivaient leurs études en 1977-1978 à un autre niveau: au collégial ou à l'université. Cette distinction entre la fréquentation d'un secteur, d'une part, et la poursuite des études à un niveau supérieur, d'autre part, provient du fait que les populations scolaires à étudier peuvent différer selon le thème considéré.

1- Fréquentation du secteur général ou professionnel pour les niveaux secondaire puis collégial

La population étudiée a été distribuée en fonction de quatre facteurs particuliers susceptibles d'avoir influencé la fréquentation d'un secteur plutôt qu'un autre, soit: le sexe et la langue maternelle de l'étudiant, ainsi que la scolarité, le revenu (secondaire), l'occupation (collégial) de son père. En conséquence, les étudiants ont été regroupés en fonction de certaines caractéristiques qui sont respectivement: hommes - femmes; français - anglais et autres langues; 12 ans de scolarité ou plus - moins de 12 ans de scolarité; 17 000 $ ou plus - moins de 17 000 $; col blanc - col bleu. Comme vous pourrez le constater, ces caractéristiques personnelles et sociales se sont avérées, en pratique, particulièrement révélatrices pour expliquer les choix faits par les étudiants entre le secteur général et le secteur professionnel.

1.1 Des profils révélateurs du choix des étudiants au secondaire

Globalement on constate au secondaire, que selon leur appartenance - voir tableau I - à un certain profil, les étudiants avaient choisi d'étudier au secteur général, plutôt qu'au professionnel, dans 71% à 99% des cas. Ce choix laisse d'autant plus présager la poursuite des études, qu'on sait que près de 70% des étudiants optant pour le secteur général, continuent leurs études au niveau collégial, ce qui n'est le cas respectivement que de 4% et 7% des étudiants du secteur professionnel court et long.

Tableau I

Fréquentation du secteur général selon le sexe et la langue maternelle de l'étudiant, le revenu et la scolarité du père(*)

LANGUE MATERNELLE	ANGLAIS ET AUTRE								FRANCAIS							
SCOLARITE DU PERE	12 ANS OU PLUS				MOINS DE 12 ANS				12 ANS OU PLUS				MOINS DE 12 ANS			
REVENU DU PERE	17 000$ OU PLUS		MOINS DE 17 000$		17 000$ OU PLUS		MOINS DE 17 000$		17 000$ OU PLUS		MOINS DE 17 000$		17 000$ OU PLUS		MOINS DE 17 000$	
SEXE	GARCONS	FILLES	GARCONS	FILLES	GARCONS	FILLES	GARCONS	FILLES	GARCONS	FILLES	GARCONS	FILLES	GARCONS	FILLES	GARCONS	FILLES
FREQUENTATION AU SECTEUR GENERAL %	99,0	90,0	98,0	99,0	92,0	93,0	91,0	89,0	93,0	89,0	82,0	89,0	78,0	78,0	74,0	71,0
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16

* Ce tableau et les trois autres du même type sont tirés du document de Paul Corbeil déjà cité.

N.B.: Les données de ce tableau proviennent d'un échantillon représentatif des sortants du réseau public au secondaire.

1.1.1 Des regroupements distinctifs de profils d'étudiants du secondaire

Deux regroupements distinctifs, extraits du tableau I, illustrent les tendances extrêmes observées quant au choix du secteur d'études au niveau secondaire.

1ER REGROUPEMENT

Il englobe les élèves du secondaire qui fréquentent le secteur général dans 98% et plus des cas. C'est donc dire que sur 100 étudiants répondant à la description suivante, la quasi-totalité fait des études au secteur général:

- NON-FRANCOPHONES DE L'UN OU L'AUTRE SEXE;
  DONT
- LE PÈRE POSSÈDE, PEU IMPORTE SON REVENU,
  AU MOINS UNE DOUZIÈME ANNÉE DE SCOLARITÉ.

A l'exception des filles dont le revenu du père est supérieur à 17 000 $.

2IÈME REGROUPEMENT

Il englobe les élèves du secondaire les moins susceptibles de fréquenter le secteur général. Ces étudiants se retrouvent au secteur général entre 71% et 74% des cas. Sur 100 élèves répondant à la description suivante, à peu près 72 se trouvent au secteur général:

- FRANCOPHONES DE L'UN OU L'AUTRE SEXE;
  DONT
- LE PÈRE A MOINS DE 12 ANS DE SCOLARITÉ ET GAGNE MOINS DE 17 000 $.

1.1.2 Des points saillants

Le tableau I présente les résultats globaux des effets conjoints de quatre caractéristiques précises sur la fréquentation du secteur d'études au secondaire. Ces dernières n'agissent pas de la même façon. D'ailleurs un examen quelque peu attentif du tableau ou encore une simple lecture des regroupements en témoigne aisément. C'est pourquoi il serait et il est effectivement intéressant d'aller au-delà de ces premiers constats, afin de dégager plus formellement[1] l'influence individuelle ou combinée de ces caractéristiques. Cette seconde analyse permet de dégager les résultats essentiels suivants:

- Ce sont la langue maternelle et la scolarité du père qui déterminent le plus le choix entre les secteurs général ou professionnel.

---

(1) Pour plus d'information au sujet de la technique de calcul choisie pour l'analyse statistique, cf. Spady, W.; "Simple Techniques for Multivarite Analysis", in Interchange, Vol. I, No 3, 1970.

- Les non-francophones fréquentent davantage le secteur général et ce, quelle que soit la scolarité et le revenu du père.

- Pour leur part, les francophones fréquentent davantage le secteur général lorsque la scolarité et le revenu du père sont élevés. A noter que le niveau de scolarité du père a plus d'influence sur ce choix.

o o o o o o o

1.2 Des profils révélateurs du choix des étudiants au collégial

Globalement on constate au collégial que, selon leur appartenance - voir tableau II - à tel profil ou à tel autre profil, les collégiens avaient choisi d'étudier au secteur général, plutôt qu'au professionnel, entre 38% et 89% des cas. Au secondaire, les étudiants avaient opté pour le secteur général dans des proportions variant entre 71% et 99% des cas.

Comme au secondaire, le choix du secteur général au collégial laisse présager la poursuite des études. En effet, près de 74% des diplômés du secteur général poursuivent leurs études à l'université contre moins de 3% des diplômés du secteur professionnel.

Tableau II

Fréquentation du secteur général selon la scolarité et l'occupation du père, la langue maternelle et le sexe de l'étudiant(*)

SCOLARITE DU PERE	12 ANS OU PLUS								MOINS DE 12 ANS							
LANGUE MATERNELLE	ANGLAIS ET AUTRE				FRANCAIS				ANGLAIS ET AUTRE				FRANCAIS			
OCCUPATION DU PERE	COL BLANC		COL BLEU		COL BLANC		COL BLEU		COL BLANC		COL BLEU		COL BLANC		COL BLEU	
SEXE	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME
FREQUENTATION AU SECTEUR GENERAL %	89	84	71	69	82	72	65	54	82	67	80	58	59	50	55	38
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16

(*) Ces données proviennent d'un échantillon représentatif des sortants des collèges privés et publics.

1.2.1 Des regroupements distinctifs de profils de collégiens

Ces deux regroupements distinctifs, extraits du tableau II, illustrent les tendances extrêmes observées dans le choix fait par le collégien entre le secteur général et le secteur professionnel:

1ER REGROUPEMENT

Il englobe les collégiens qui optent pour le secteur général entre 84% et 89% des cas. Ainsi sur 100 étudiants, correspondant à la description suivante, au moins 84 choisissent le secteur général:

- NON-FRANCOPHONES DE L'UN OU L'AUTRE SEXE; DONT
- LE PÈRE POSSÈDE AU MOINS UNE DOUZIÈME ANNÉE DE SCOLARITÉ ET PEUT ÊTRE CLASSÉ PROFESSIONNELLEMENT COMME UN COL BLANC.

2IÈME REGROUPEMENT

Il englobe les collégiens les moins susceptibles de choisir le secteur général. En effet ces derniers s'y retrouvent entre 50% et 55% des cas. Ainsi sur 100 étudiants, correspondant à la description suivante, environ 53 choisissent le secteur général.

- FRANCOPHONES DE SEXE FÉMININ: LEUR PÈRE POSSÈDE MOINS DE 12 ANS DE SCOLARITÉ ET EST COL BLANC;

OU

: LEUR PÈRE POSSÈDE 12 ANS OU PLUS DE SCOLARITÉ ET EST COL BLEU;

OU

- FRANCOPHONES DE SEXE MASCULIN: LEUR PÈRE POSSÈDE MOINS DE 12 ANS DE SCOLARITÉ ET EST COL BLEU.

A noter: les étudiantes francophones, dont le père possède moins de douze ans de scolarité et est col bleu, choisissent le secteur général dans seulement 38% des cas.

1.2.2 Des points saillants

Comme pour le niveau secondaire, nous faisons ressortir les principaux points saillants indicatifs du choix fait par le collégien entre le secteur général et le secteur professionnel.

- Ce sont la langue maternelle et la scolarité du père qui détermine le plus le choix du secteur général ou professionnel.

- Les non-francophones choisissent proportionnellement le secteur général en plus grand nombre que les francophones.

o Le fait d'avoir de part et d'autre un père possédant au moins une douzième année de scolarité réduit les différences entre non-francophones et francophones quant à la fréquentation du secteur général.

o o o o o o
o o o

2- Poursuite des études à un niveau d'enseignement supérieur: collégial ou universitaire

Dans cette seconde section on établira des profils de sortants du secondaire ou du collégial, qui poursuivent effectivement leurs études à un autre niveau au cours de l'année scolaire 1977-1978, soit au collégial, soit à l'université. Pour le niveau collégial, on a regroupé la population concernée selon quatre caractéristiques: le sexe, la langue maternelle de l'étudiant, ainsi que la scolarité et le revenu du père. De même pour le niveau universitaire, on a retenu: le sexe, la langue maternelle et le type d'institution - privée ou publique - fréquentée par l'étudiant au collégial et la scolarité du père.

Cette section ne diffère pas complètement de la précédente. En effet, à quelques détails près, on y considère aussi les caractéristiques influençant le choix des options et en particulier la fréquentation du secteur général. Ce dernier, on le sait, constitue la principale voie d'accès à d'autres niveaux d'enseignement et ne peut être, de ce fait, complètement ignoré quand il est question de la poursuite des études.

2.1 Des profils révélateurs de la poursuite des études au collégial

On remarque au tableau III que le taux de poursuite des études au niveau collégial, chez les sortants du réseau public au secondaire, oscille entre 39% et 72%. De plus on constate que ce taux varie selon l'appartenance du sortant à tel profil particulier plutôt qu'à tel autre profil.

Tableau III

Poursuite des études au niveau collégial selon la scolarité, le revenu du père, la langue maternelle et le sexe de l'étudiant(*)

SCOLARITE DU PERE	12 ANS OU PLUS								MOINS DE 12 ANS							
LANGUE MATERNELLE	FRANCAIS				ANGLAIS ET AUTRE				FRANCAIS				ANGLAIS ET AUTRE			
REVENU DU PERE	17 000$ OU PLUS		MOINS DE 17 000$		17 000$ OU PLUS		MOINS DE 17 000$		17 000$ OU PLUS		MOINS DE 17 000$		17 000$ OU PLUS		MOINS DE 17 000$	
SEXE	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME
TAUX DE POURSUITE %	69	71	69	55	58	59	58	61	46	42	46	45	72	43	39	48
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16

(*) Les données proviennent d'un échantillon représentatif des sortants du réseau public au secondaire.

2.1.1 Des regroupements distinctifs

Le tableau III a permis d'effectuer deux regroupements significatifs permettant de visualiser les caractéristiques des sortants les plus et les moins susceptibles de poursuivre des études collégiales.

1ER REGROUPEMENT

Il englobe les étudiants les plus susceptibles de poursuivre leurs études au niveau collégial. Sur 100 étudiants correspondant à la description suivante, entre 69 et 72 entrent dans un collège:

- FRANCOPHONES DE L'UN OU L'AUTRE SEXE;
  DONT
- LE PÈRE POSSÈDE, PEU IMPORTE SON REVENU,
  AU MOINS UNE DOUZIÈME ANNÉE DE SCOLARITÉ.

A l'exception des garçons dont le revenu du père est inférieur à 17 000 $.

A noter: les étudiantes non-francophones dont le père possède moins de 12 ans de scolarité et gagne 17 000 $ ou plus, font partie de ce regroupement.

2IÈME REGROUPEMENT

Il englobe les étudiants les moins susceptibles de poursuivre des études collégiales. Sur 100 étudiants de ce type entre 42 et 47 sont au collégial.

- FRANCOPHONES DES DEUX SEXES: LEUR PÈRE POSSÈDE, PEU IMPORTE SON REVENU, MOINS DE 12 ANS DE SCOLARITÉ;
  OU
- NON-FRANCOPHONES DE SEXE MASCULIN: LEUR PÈRE POSSÈDE MOINS DE 12 ANS DE SCOLARITÉ ET GAGNE 17 000 $ OU PLUS.

A noter: les sortantes du réseau public au secondaire qui sont non-francophones, dont le père possède moins de douze ans de scolarité et gagne moins de 17 000 $ poursuivent leurs études au niveau collégial dans 39% des cas.

2.1.2 Points saillants

Les influences réciproques de ces diverses caractéristiques entraînent certains résultats que l'on peut particulièrement associer à la poursuite des études au niveau collégial:

o La scolarité du père exerce une influence nettement plus importante.

o Les francophones poursuivront davantage leurs études que les non-francophones lorsque pour un même revenu, la scolarité du père est élevée.

o o o o o o o

2.2 Des profils révélateurs de la poursuite des études à l'université

On remarque au tableau IV que le taux de poursuite des études à l'université, chez les sortants des collèges privés et publics, varie entre 24% et 88%. Cette différence nous laisse entrevoir l'importance de certains profils (et des caractéristiques associées) quant à la poursuite des études au niveau universitaire.

Tableau IV

Poursuite des études à l'université selon la scolarité du père, la langue maternelle, l'institution fréquentée et le sexe de l'étudiant(*)

SCOLARITE DU PERE	12 ANS OU PLUS								MOINS DE 12 ANS							
LANGUE MATERNELLE	ANGLAIS ET AUTRE				FRANCAIS				ANGLAIS ET AUTRE				FRANCAIS			
INSTITUTION FREQUENTEE (collégial)	PRIVEE		PUBLIQUE		PRIVEE		PUBLIQUE		PRIVEE		PUBLIQUE		PRIVEE		PUBLIQUE	
SEXE	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME
TAUX DE POURSUITE %	88	83	67	55	71	63	50	37	43	27	57	39	48	26	29	24
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16

(*) Les données proviennent d'un échantillon représentatif des sortants des collèges privés et publics.

2.2.1 Des regroupements distinctifs

Deux regroupements obtenus à partir des profils de sortants les plus et les moins susceptibles de poursuivre leurs études à l'université, nous permettent de visualiser certains traits communs particulièrement indicatifs de l'entrée à l'université.

1ER REGROUPEMENT

Il englobe les caractéristiques des collégiens qui optent pour des études universitaire entre 83% et 88% des cas. Sur 100 étudiants répondant à la description suivante, on en comptera de 83 à 88 entrant à l'université.

- NON-FRANCOPHONES DE L'UN OU L'AUTRE SEXE;
  DONT LE PÈRE POSSÈDE AU MOINS UNE DOUZIÈME ANNÉE DE SCOLARITÉ;
  ET
- QUI FRÉQUENTAIENT, AU NIVEAU COLLÉGIAL, UNE INSTITUTION PRIVÉE.

2IÈME REGROUPEMENT

On y retrouve les profils d'étudiants entrant à l'université dans 24% à 29% des cas. Voici donc leurs caractéristiques:

- FRANCOPHONES DE L'UN OU L'AUTRE SEXE, DONT LE PÈRE A MOINS DE 12 ANS DE SCOLARITÉ;
  ET
  QUI FRÉQUENTAIENT, AU NIVEAU COLLÉGIAL, UNE INSTITUTION PUBLIQUE.

  OU

- FRANCOPHONES OU NON, DE SEXE FÉMININ, DONT LE PÈRE A MOINS DE 12 ANS DE SCOLARITÉ;
  ET
  ELLES FRÉQUENTAIENT, AU NIVEAU COLLÉGIAL, UNE INSTITUTION PRIVÉE.

2.2.2 Les points saillants

Voici les principaux points saillants présentant, tout comme pour le collégial, les caractéristiques les plus indicatives quant à la poursuite des études à l'université:

- La langue maternelle de l'étudiant et la scolarité du père sont les principaux facteurs (par ailleurs d'égale importance) que l'on peut associer à la poursuite d'études au niveau universitaire.

- Le fait d'avoir fréquenté un collège privé influence davantage sur la poursuite des études si le sortant est de langue française.

- Les hommes sont plus nombreux à se diriger vers les études universitaires quels que soient par ailleurs la scolarité du père, la langue maternelle ou l'établissement fréquenté.

- Dans les collèges privés, l'étudiant dont le père a 12 ans ou plus de scolarité se voit nettement avantagé par rapport à celui dont le père a moins de 12 ans de scolarité. Par contre, dans les collèges publics, on observe qu'il existe une certaine relation entre la langue maternelle de l'étudiant et sa décision de poursuivre ses études.

CONCLUSION

Au tout début de ce fascicule on se demandait non sans raison, s'il existait des traits communs propres à certains étudiants, qui les prédisposeraient plus que d'autres, à fréquenter un secteur d'étude puis, à poursuivre leurs études à un autre niveau. Notre analyse nous a permis de constater non seulement la légitimité de cette interrogation mais encore d'établir des relations significatives entre les caractéristiques personnelles et sociales retenues et le choix des étudiants.

Toutes ces caractéristiques n'ont pas la même influence. Ainsi, si l'on considère les résultats de notre analyse, la scolarité du père, suivie de la langue maternelle de l'étudiant apparaissent de loin les facteurs les plus importants pour expliquer pourquoi les étudiants choisissent tel secteur d'études et décident ensuite de poursuivre leurs études à un niveau supérieur. Par ailleurs, l'analyse fait ressortir que le choix des étudiants n'est pas en règle générale conditionné par le revenu de leur père.

Enfin, quoique fondamentalement intéressants à plusieurs égards, les résultats obtenus n'indiquent le comportement des sortants qu'à un moment bien précis dans le temps.

DANS LA MÊME SÉRIE:

La persévérance scolaire 1976-1977.

Les abandons scolaires 1976-1977.

Les sortants du collégial privé 1976-1977.

Les cheminements scolaires 1976-1977.

Les choix scolaires 1976-1977.

28-1383